

Causeries administratives

Photo : Emmanuèle Garnier



IL ÉTAIT UNE FOIS deux jeunes résidents en médecine familiale, Alain et Julie, qui rêvaient d'exercer leur profession en cabinet, tout en travaillant

également en établissement. Afin de les aider dans leurs démarches, le D^r Toussaint, chef du DRMG, leur proposa une série de rencontres sur certains aspects administratifs liés à la pratique de la médecine.

Le Médecin du Québec a obtenu des copies des notes du D^r Toussaint que nous reproduirons au cours de la prochaine année. Au programme, un dialogue sur les AMP, un autre sur les PREM, suivi d'information sur les ententes de location de cabinet. Tout comme vous peut-être, Alain et Julie sont curieux et veulent tout savoir. Pour qui ? Pourquoi ? Quand et comment procéder ? Le D^r Toussaint répondra à toutes ces questions, en y ajoutant de petits trucs et astuces pour adoucir toutes ces tâches administratives.

Bienvenue à la première rencontre d'Alain et de Julie avec le D^r Toussaint. M^{re} Pierre Belzile, le D^r Jacques Ricard et moi-même avons retranscrit ces entretiens pour vous.

D^{re} Nicole Audet,
Directrice et rédactrice en chef